Un delegue Apostolique au Canada.

On parle beaucoup dans les cercles ecclésiatiques de la nomination d'un nouveau délégué apostolique au Canada. Le nom du délégué serait Monseigneur Falconio. Le correspondant de Rome du "Catholic Times" de Liverpool, parlant de cette nomination dit ce qui suit :

"Mais, quoique les organes du Vatican soient silencieux, je suis en mesure de vous dire que la nomination d'un délégué apostolique au Canada est un fait accompli, et que le prélât qui remplira cette fonction d'une importance exceptionnelle est Mgr. Diamède Falconio, archevêque d'Acerenza et Matera. Ceux qui connaissent Monseigneur, et ils sont nombreux aux Etats-Unis, où Sa Grandeur a passé plusieurs années, admirent une fois de plus le bonheur qu'a toujours le Saint Père de nommer l'homme qu'il faut à la bonne place.

Mgr. Falconio a été appelé à Rome il y a quinze jours, et pendant une audience très cordiale, Sa Sainteté a appris la nouvelle à son archevêque. Ce dernier a accepté cette nomination, mais il a demandé comme faveur un mois pour dire adieu à ses ouailles.

"Cela lui a été accordé, et il est présentement à Matera. Vers la fin de juillet Sa Grandeur retournera à Rome pour recevoir les instructions finales du Saint Père avant de s'embarquer pour le Canada. Mgr Falconio est âgé de 57 ans, mais il a l'air beaucoup plus jeune.

C'est un théologien très savant."



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Animaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année.................. $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province.................. 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes, etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba.